

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE FORMATION CORANIQUE INTER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8 IEME TRANCHE A  
100 METRES DU FEU DE SICOMEX , Lot 194, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE FORMATION

CORANIQUE INTER »

Objet : CENTRE DE FORMATION CORANIQUE  
PROFESSIONNELLE

,ENSEIGNEMENT EDUCATIF RELIGIEUX,COURS EN  
LIGNE ET PRESENTIEL,ORGANISATION DE VOYAGE  
RELIGIEUX.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE  
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE  
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS  
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8 IEME TRANCHE A  
100 METRES DU FEU DE SICOMEX , Lot 194, Ilot 15

Dirigeant(s) M FOFANA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12612 du 22/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82391/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

